

**BOIS DE VINCENNES** Ils refusent l'aire d'accueil des gens du voyage

## Elus et riverains contre le « grignotage du Bois »

**E** charpes tricolores, banderolles, barnum, sono, café, et surtout urne et bulletins pour signer la pétition... Il ne manquait rien samedi matin, pour la manifestation des élus et riverains des communes proches du bois de Vincennes, venus protester contre un projet de la mairie de Paris de créer une aire d'accueil des gens du voyage, face à l'hippodrome. Même pas le fond sonore « Revoir Paris » dans lequel Charles Trenet se décrit « Au fond du bois de Vincennes, Roulan joyeux, Vers ma maison de banlieue ».

Plus de 300 personnes sont venues soutenir l'initiative des élus du département dont les communes jouxtent « le poumon vert de l'Est Parisien ». « J'ai fait mes premiers pas dans le bois de Vincennes, évoque ainsi Christian Cambon UMP, sénateur-maire de Saint-Maurice. Je souhaite que les générations futures en profitent elles aussi. » Les élus entendent résister « au grignotage du bois » car « un tiers a déjà été ainsi victime de chantiers humains ».

### ■ La Ville de Paris défend son projet

Et le maire UMP de Charenton, Jean-Marie Bretillon, d'évoquer ces lieux qui ont changé de vocation : « L'endroit où s'entraînait le bataillon de Joinville est devenu centre de rétention, la pelouse de Reuilly accueille cirques et Foire du Trône... » Mêmes interrogations du côté des riverains, qui craignent l'urbanisation du bois, comme Pascal Barut, président de l'association des riverains du bois de Vincennes. « Nous avons déjà remporté des victoires par le passé, contre le dé-



**Bois de Vincennes, samedi matin.** La pétition des opposants a déjà recueilli près de 3 000 signatures. (LP/F.H.)

placement de la Foire du Trône ou le projet de Grand Stade à côté de l'Insep, et nous continuerons à nous battre contre ce projet », prévient l'octogénaire combattif.

De son côté, la Ville de Paris insiste : elle a déjà fait beaucoup d'efforts pour adapter son projet au site choisi, notamment en prévoyant d'aménager de façon paysagère le parking délabré situé en face de l'hippodrome. « Une attention particulière a été portée à la gestion quotidienne de ces aires d'accueil, rétorque la Ville de Paris. Cette responsabilité sera confiée à une association spécialisée qui sera présente 6 jours sur 7 et d'astreinte le reste du temps. La scolarisation sera assurée dans les écoles de Paris, l'accompagnement social et l'accès aux soins par les services sociaux

de la collectivité parisienne et de l'AP-HP dans le cadre d'un protocole. »

Autre point de discorde, selon les élus val-de-marnais, le manque de concertation. « J'ai reçu personnellement tous les maires du secteur, répond Pierre Mansat (PC), adjoint au maire de Paris chargé des relations avec la banlieue. Il est particulièrement regrettable que certains élus tentent d'instrumentaliser ce dossier, utilisant des contre-vérités et nourrissant les préjugés sur nos concitoyens gens du voyage. »

Les élus du département l'ont clairement fait savoir : ils attaquent devant le tribunal administratif tous les actes nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

FABIENNE HUGER AVEC LAURE PARNY

### L'INFO EN IMAGE



© DDM/MARIE

## La Briqueterie de Vitry offre ses premières danses au public

**Vitry, hier.** Des planchers posés sur des balles de tennis, un jardin paysager qui accueillera des chorégraphies... La Briqueterie de Vitry a dévoilé hier ses secrets à un public venu en masse découvrir le nouveau centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne. Parmi les temps forts du week-end, les visites dansées, soit quelques prouesses de danse contemporaine réalisées par d'anciens élèves de conservatoire. Fidèle de tous les événements dansés du département, Valérie, de Villecresnes s'est estimée « gâtée » par cette ouverture. Le directeur du site, Daniel Favier, en a profité pour lancer un « appel à mémoire » : les témoignages et photos sur la briqueterie recueillis serviront à un projet chorégraphique l'an prochain.

## Vitry. Bagarre dans un foyer de travailleurs migrants Blessé d'un coup de couteau

**L**a bagarre a éclaté vers 12 h 30 hier. Pour un motif inconnu, deux hommes hébergés au foyer de travailleurs migrants, avenue du Groupe-Manoukian à Vitry-sur-Seine, en sont venus aux mains. Un d'entre eux, 37 ans, a sorti un couteau et a blessé le second, âgé de 34 ans, au visage. Ce dernier a été conduit à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, à Paris. Quant à son agresseur, il avait commencé par s'enfuir mais a été placé en garde à vue, une petite heure après les faits.

**Villejuif.** Décès du candidat de « Koh-Lanta »

## Sa famille veut l'inhumer en Seine-et-Marne

**A**vant de s'envoler samedi pour le Cambodge, les parents de Gérald Babin, le candidat habitant Villejuif, terrassé la veille par une crise cardiaque sur le tournage de Koh-Lanta, avaient débuté les démarches pour rapatrier le corps de leur fils à Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne), où ils vivent depuis six ans. « Ils ont fait la demande pour l'inhumer dans la commune », indique Jean-Claude Boixière, le maire de Grez, qui ne les connaît pas avant le drame. Une famille « très discrète », assure-t-on à la mairie. Très peu de leurs voisins connaissent ces « gens qui partent au travail de bonne heure le matin pour ne rentrer que le soir. »

SÉ.B.

(Lire aussi page 45.)

Commune de  
**Ville-d'Avray**

(communiqué)

### Ville-d'Avray recherche un gérant pour son café-librairie

La Commune de Ville-d'Avray (92) est propriétaire, en cœur de ville, d'une maison du XI<sup>e</sup> siècle de 741 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux dans un parc paysager de 4500m<sup>2</sup>. Situé à proximité des grands axes routiers, ce bâtiment entièrement en cours de réhabilitation est au cœur des équipements publics de la Commune.

Le futur gérant devra apporter - une compétence en matière de gestion et d'animation d'une librairie,

- une expérience pour la gestion d'un établissement de type café-restauration légère-salon de thé.

Il peut faire appel à des contributeurs complémentaires.



### Candidature :

Le Comité de pilotage examinera les dossiers et les départagera selon les critères suivants :

- qualité du projet de l'établissement et intégration dans le projet global de la propriété,
- expériences et compétences des candidats,
- conditions économiques de l'activité faisant apparaître le montant du loyer (fixe et variable) pouvant être supporté par le gérant.

### Date limite de réception

01/05/2013

- une note de présentation du candidat et du projet,

- une note sur les conditions économiques de cette exploitation commerciale

**Retrait de dossier et renseignements**  
01 41 15 88 90

